

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de F. CARLIER, Conseillère communale, relative aux étangs Marius Renard.

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

Le Parc des Etangs est figé dans un manque d'entretien et d'immobilisme déconcertant.

Commençons par les pavés manquants autour de la statue dédiée aux PMR face au square Frans Hals, en mai 2023 des barrières Nadar ont été installées et tout portait à croire que la quarantaine de pavés manquants autour de la statue allaient être remplacés, mais les barrières sont toujours en place et rien n'a bougé.

La grille qui empêcherait les canards de passer pour un voyage souterrain sans retour n'a toujours pas été placée, il s'agit pourtant d'une tâche rapidement réalisable et à peu de frais.

Je voudrais aussi savoir ce qui est arrivé à la statue qui se trouvait près de la guinguette, juste après le ring ? Pourquoi a-t-elle été retirée ? S'agit-il d'un vol ?

Le long de l'avenue Marius Renard, plusieurs chênes morts ont été coupés, pouvez-vous me dire quand ils seront remplacés ?

Il reste encore dans le parc certains arbres morts qui devraient être coupés, j'espère que ce sera fait avant qu'un accident ne survienne.

Mes questions sont les suivantes :

Qu'est-il arrivé à la statue qui a disparu ?

Quand allez-vous remplacer les arbres morts et coupés ?

Quand allez-vous couper les arbres morts ?

Quand allez-vous enfin placer une grille pour empêcher les canards de passer ?

Quand va-t-on remplacer les pavés manquants ?

Monsieur l'Echevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

De heer de schepen NEUZY geeft lezing van de volgende antwoord:

Je tiens d'abord à remercier personnellement tous les agents qui entretiennent ce parc presque quotidiennement car, dans votre question, cela ne ressort pas du tout.

Concernant la statue qui a disparu, l'artiste a simplement récupéré son œuvre d'art suite à des dégradations observées sur cette œuvre d'art.

Concernant les arbres morts, le service n'a pas connaissance d'arbres morts dans le parc qui constitueraient un danger pour les citoyens.

Nous avons juste connaissance de quelques arbres morts actuellement couchés dans l'étang.

J'ai demandé que le responsable du service soit particulièrement attentif, lors de sa prochaine visite prévue la semaine prochaine, à la présence d'arbres qui présenteraient un danger dans ce parc.

Ceci dit, si vous avez connaissance d'un arbre qui menacerait la sécurité des usagers, n'attendez pas le prochain Conseil communal, envoyez au service le signalement comme n'importe quel citoyen, à l'adresse e-mail espacespublics@anderlecht.brussels ou espacesverts@anderlecht.brussels.

Concernant la grille de l'évacuation de l'eau qui constitue un danger pour la faune, le service l'a enlevé il y a quelques temps pour éviter que le trop-plein soit bouché par les feuilles mortes. J'ai demandé qu'une solution permettant de protéger la faune et évitant de boucher l'évacuation d'eau soit trouvée.

Et enfin, concernant les pavés manquants, je pense que cela a déjà été dit au début de l'année, ils sont de dimensions assez spéciales et un peu courbés. S'il faut avoir exactement les mêmes, ce serait très compliqué à reproduire. Le service cherche une solution pour ne pas devoir utiliser ces pavés-là mais malgré tout pouvoir remplir les trous.

F. CARLIER fait remarquer qu'on lui a déjà donné plusieurs explications différentes concernant cette grille. On lui a d'abord expliqué qu'elle avait été volée puis enlevée et maintenant qu'on cherche une solution.